

# CONFLITS DANS L'AIR

CRNA

COMMUNIQUÉS DE SECTION - BORDEAUX



## La croisée des chemins !

LE SNCTA A DECIDE DE SUSPENDRE SON DERNIER PREAVIS DE GREVE SUITE A L'ACCIDENT TRAGIQUE DU 24 MARS. NEANMOINS, LA CONCILIATION A MIS EN LUMIERE L'ATTITUDE ACTUELLE DE NOS DIRIGEANTS QUI EST AVANT TOUT DE « TESTER » LA MOTIVATION DES CONTROLEURS AVANT DE NEGOCIER QUOI QUE CE SOIT. L'HEURE EST DONC A LA MOBILISATION. AFIN DE MONTRER SA DETERMINATION, LE SNCTA A DONC DEPOSE 3 PREAVIS DE GREVE D'INTENSITE CROISSANTE DONT LE PREMIER, LES 8 ET 9 AVRIL.

### Un dialogue social inadapté face aux enjeux

Depuis de nombreux mois, le SNCTA tente par tous les moyens de faire entendre au ministère son analyse face aux véritables bouleversements qui vont devoir s'imposer aux contrôleurs aériens :

- Evolution technique indispensable
- Organisation du travail face à la conjugaison de la baisse des effectifs (RGPP puis MAP) et de la hausse du trafic
- Modalités de vérifications des compétences (badgeuse) et IR ATCO (médical et test en Anglais)
- Problématiques de retraite des ICNA toujours non résolues
- Evolution du régime indemnitaire des contrôleurs dans le cadre de la RIFSEEP

Après le préavis du SCNTA de juin 2014 et la production de nombreux documents argumentés en 2014, le ministère a souhaité vérifier notre diagnostic à travers une mission indépendante dite « mission RP2 ». Ce diagnostic est désormais rendu incontestable. Le ministère en a conscience mais hésite encore à sortir du cadre d'un dialogue social devenu inadapté faces aux enjeux qui menacent la DSNA et ses contrôleurs aériens. Le ministère a voulu ce rapport, il doit désormais l'assumer dans un cadre dédié aux contrôleurs aériens, comme le fut en son temps « l'accord licence ».

L'heure n'est plus aux tergiversations : le SNCTA exige l'ouverture immédiate de négociations globales afin de sécuriser l'avenir de la profession.

C'est donc à chacun de se positionner vis-à-vis de ces revendications. Si vous pensez que, au vu des demandes ou exigences multiples des administrations nationales ou européennes, nous avons droit à des négociations spécifiques, c'est le moment de vous mobiliser.

### Pendant ce temps-là à Reims...

Alors que Reims vient d'enregistrer ce samedi son premier dépassement d'UCESO de la saison (sic), voici 2 des nombreuses propositions du chef de centre de LFEF que ce dernier souhaite faire valider (imposer ?) lors du prochain CT local :

- Augmentation du nombre de jours de vacation en période de pointe (début juin à fin septembre) par la création d'une nouvelle vacation. Le chef de centre rémois souhaite donc annualiser le 1 jour sur 2 dès cet été en proposant de faire du 7 jours sur 12 pendant 4 mois.
- Dépôt des congés avec un préavis minimum de 45 jours...

### Reims ou la preuve par l'exemple

C'est la preuve par l'exemple que, lorsque la DGAC refuse de donner des moyens à sa DSNA pour assumer ses missions, cette dernière n'hésite pas à tordre nos conditions d'emploi pour faire passer le trafic. Les centres les plus exposés sont les premiers à en faire les frais. Mais il ne faut pas se leurrer, nous sommes tous concernés, ce n'est qu'une question de temps.

L'enjeu est crucial. Nous sommes à la croisée des chemins. Subir ou lutter, c'est le moment de choisir. Le ministère doit NOUS entendre, doit VOUS entendre ! La mobilisation est essentielle dès le premier jour de grève.

**LES 8 ET 9 AVRIL, MOBILISONS NOUS POUR NOTRE AVENIR !**

